

Cette stipulation ajoutée au traité, les intérêts manufacturiers du Canada en 1891 ne la voyaient pas d'un œil plus favorable que ne le font les intérêts manufacturiers d'aujourd'hui. Mais voici une autre preuve du fait que l'ancien gouvernement manquait de franchise envers le peuple des Etats-Unis à l'égard de ces négociations. J'ai ici une lettre adressée par M. Blaine à sir Julian Pauncefote, alors ambassadeur britannique à Washington :

Département d'Etat,

Washington, 1 avril 1891.

Bien qu'il n'y ait pas eu échange de notes entre nous. J'ai soigneusement pris note de la modification que j'ai apportée au document que vous m'avez remis en main propre, contenant la proposition de lord Salisbury et je l'ai fait aussitôt après votre départ du bureau. Vous remarquerez que le caractère privé que je tenais à imprimer à la conférence, vous l'avez vous-même reconnu, un mois plus tard, dans votre note du 27 janvier, alors que vous avez appelé la correspondance " confidentielle ".

En vue du fait que vous étiez venu au département d'Etat avec ces propositions et que la question vint alors pour la première fois sur le tapis entre nous, et en vue du fait que j'avais consenti à une conférence privée, comme je l'explique dans ma note, j'avoue que je ne fus pas médiocrement surpris quand, plusieurs semaines plus tard, au cours de la campagne électorale au Canada, sir John Macdonald et sir Charles Tupper affirmèrent tous deux devant des assemblées publiques que la discussion d'un traité de réciprocité se ferait officieusement à Washington, après le 4 mars, et cela sur l'initiative du secrétaire d'Etat.

Si je mentionne ces faits c'est que, la question faisant depuis quelque temps l'objet des observations du public, j'estime qu'il importe de bien établir que je n'ai pas pris l'initiative de cette conférence mais au contraire que l'arrangement privé en question n'a été que la modification de notre proposition et nullement une proposition suggérée primitivement par le gouvernement des Etats-Unis.

Si j'ai donné lecture de ce texte, c'est afin de bien mettre en lumière ici le prix que l'ancien gouvernement conservateur semblait attacher à l'heureuse issue d'un traité de réciprocité entre les deux pays. Le gouvernement précédent avait tellement à cœur de porter cette affaire à la connaissance du public durant la grande consultation populaire de 1891 qu'il n'a pas hésité à violer les confidences intervenues entre lui et les commissaires à Washington, conduite qui lui valut plus tard les reproches exprimés dans la lettre que je viens de lire au comité.

Pour mon propre compte, depuis l'ouverture du débat, je me suis efforcé de constater l'existence de cette nouvelle situation qui semblerait autoriser les députés de la gauche à conclure qu'un traité de réciprocité qui, de leur propre aveu, était si avan-

M. KYTE.

tageux au Canada en 1891 ne pouvait aboutir qu'au désastre en 1911. On s'en souvient, l'an dernier, la Chambre discutait certaines questions se rattachant à nos relations avec une autre grande nation, l'Allemagne. L'an dernier, on se le rappelle, le Parlement consacra de longues heures à la discussion de ce qu'on supposait alors être une panique créée par la crainte de la guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre. Les députés de la gauche ne ménageaient pas leur désapprobation de la conduite de l'Allemagne et de sa détermination apparente de fortifier ses armements dans le but avoué, prétendaient-ils, de diriger une attaque contre la Grande-Bretagne.

En réalité, monsieur le président, plusieurs semaines durant, on ne pouvait faire un pas dans cette Chambre sans entendre le cliquetis des armes. L'autre soir, le député de Lambton-est (M. Armstrong) s'est plaint de ce que le Gouvernement n'avait pas consacré plus d'attention à l'amélioration de nos relations commerciales avec l'Allemagne. J'ai été fort surpris d'entendre ce collègue d'un loyalisme reconnu exprimer une si haute opinion de ce commerce avec l'Allemagne, lui qui, l'an dernier, de concert avec ses collègues de gauche, lançait l'anathème aux Allemands. On a critiqué le ministre des Finances, parce qu'il n'avait pas aboli la surtaxe imposée sur les marchandises allemandes, afin de faciliter l'entrée du Canada aux produits de cette nation mal disposée à notre égard, au dire de ces messieurs l'an dernier, et afin d'ouvrir les marchés canadiens aux fabrications de l'Allemagne.

D'autre part, voici une proposition tendant à l'établissement de relations commerciales avec les Etats-Unis, pays qui vit en paix et en harmonie avec le Canada depuis cent ans—centenaire de la paix qu'on s'apprête à célébrer bientôt. Le député de Lambton-est nous a donné des détails circonstanciés sur les industries qui doivent fatalement souffrir, si elles ne sont pas entièrement ruinées, advenant l'adoption de ce régime de réciprocité. Il s'est fait l'interprète de l'industrie laitière du Canada et surtout d'Ontario. Il a affirmé—et les députés qui l'ont entendu ont sans doute encore présentes à la mémoire ses observations—que ce régime de réciprocité s'il est adopté, aboutirait à la ruine de l'industrie laitière du Canada et surtout d'Ontario.

J'ai sous les yeux une copie de deux résolutions adoptées, l'une par l'association des laitiers de l'ouest d'Ontario et l'autre par l'association des laitiers de l'est d'Ontario. Voici la première :

Proposé par J. W. Hyatt, de West-Lake (Ont.), appuyé par James R. Anderson de Mountain-View, que le Gouvernement fédéral soit respectueusement, mais très énergiquement prié, dans les négociations actuellement pendantes entre le Canada et les Etats-Unis